



## Communiqué de presse

Vendredi 11 octobre, Levallois-Perret.

**Les Chambres de Commerce et d'Industrie expriment leur profonde inquiétude face à l'annonce d'une nouvelle réduction de leurs ressources de 40 millions d'euros prévues dans le projet de loi de finances 2025.**

### **Fragiliser encore les CCI, c'est freiner la dynamique du premier réseau public de soutien à l'entreprise dans notre pays.**

Les 122 CCI de France jouent un rôle déterminant dans l'accompagnement des TPE-PME, mais aussi des commerçants, qui font face à des crises économiques récurrentes et à des perspectives de croissance incertaines.

Réduire à nouveau les ressources des CCI, c'est impacter fortement leur capacité à accompagner les entreprises françaises. C'est aussi compromettre l'efficacité d'un réseau qui met la performance au cœur de son action pour soutenir les chefs d'entreprise qui n'ont jamais eu autant besoin d'accompagnement pour surmonter les difficultés actuelles tout en s'engageant dans le grand défi des transitions écologiques, numériques et sociétales.

### **Le Gouvernement s'était engagé à la stabilité totale des ressources publiques des CCI.**

« *Nous partageons pleinement l'impératif de maîtrise de la dépense publique annoncé par le Premier Ministre* » rappelle Alain Di Crescenzo, le président de CCI France. « Lors du PLF 2024, notre réseau s'est engagé, auprès du Gouvernement et du Parlement, à contribuer à l'effort économique national via un prélèvement sur ses fonds de roulement de 100 millions d'euros sur la période 2024 – 2027. En échange, le Gouvernement s'était engagé à la stabilité totale de nos ressources publiques, déjà fortement diminuées, -66% en 10 ans, pour nous permettre d'assurer notre mission auprès des entreprises et des territoires » insiste Alain Di Crescenzo.

### **Ne sanctionnons pas un opérateur de proximité qui donne satisfaction**

Les CCI n'ont jamais généré autant d'impact positif pour l'économie française.

Selon la dernière étude de satisfaction d'Opinionway, menée en 2024 auprès des entreprises, ces dernières accordent aux CCI une note de qualité de satisfaction globale de 8,3/10. Cette même enquête démontre que le réseau des CCI a créé en 2023 a minima 2 860 millions € de valeur pour 525 millions € de TCCI versée, soit un effet de levier sur l'économie de 1 à plus de 5.

Le président de CCI France alerte sur les dangers d'une nouvelle baisse de ressource. Une baisse injuste, antiéconomique synonyme de plus de 500 suppressions de postes dans le réseau des CCI et qui impactera nécessairement les TPE/PME et plus particulièrement les plus fragiles.

**« Nous demandons au Gouvernement de supprimer cette nouvelle ponction de ressource proposée dans le PLF 2025 et s'en tenir à la trajectoire fixée l'année passée » conclut Alain Di Crescenzo.**

#### **Contacts presse CCI France**

Françoise Fraysse - [f.fraysse@ccifrance.fr](mailto:f.fraysse@ccifrance.fr) - 06 79 94 59 90

#### **Contact communication**

Yann Drumare – [y.drumare@ccifrance.fr](mailto:y.drumare@ccifrance.fr) – 06 50 75 49 48